

Fermeture des RD909A et RD16 : Veyrier Demain demande la **sécurisation des cyclistes** face au report de trafic

FERMETURE RD909A / RD16

**14 septembre - 18
décembre 2026**

ITINÉRAIRE VÉLO DEMANDÉ

**Route du Port / Crêt des
Vignes**

DEMANDE COMPLÉMENTAIRE

**Escale navette lacustre à
Veyrier**

La fermeture totale de la RD909A et de la RD16, décidée par le Département du 14 septembre au 18 décembre 2026 pour sécuriser les falaises, va entraîner un report d'une partie du trafic sur le col de Bluffy, et donc sur Veyrier-du-Lac. Un habitant a déjà alerté publiquement sur le risque que représenterait le passage de poids lourds sur un axe partagé avec la voie verte, très fréquentée par les cyclistes en plein centre-bourg.

Veyrier Demain partage cette inquiétude. La piste cyclable emprunte aujourd'hui principalement la traversée du centre-bourg, alors qu'un itinéraire alternatif existe par le bas du village, via la route du Port et la route du Crêt des Vignes. Nous demandons que les cyclistes soient déviés vers cet itinéraire pendant toute la durée des travaux, afin d'écarter tout risque de collision avec les poids lourds en transit sur la départementale.

Nous profitons de ce dossier pour remettre à l'agenda une demande de plus long terme : la sécurisation de la route de Thônes par la mise en place de feux pédagogiques, permettant de réguler la vitesse sans les nuisances qu'avait générées l'expérimentation des chicanes l'an dernier. Ce sujet reste posé indépendamment des travaux de la rive Est, mais l'afflux de trafic attendu cet automne lui donne une actualité renouvelée.

Nous demandons également que les navettes lacustres gratuites, annoncées entre Doussard et Talloires, fassent escale à Veyrier-du-Lac. Les Veyrolaines et les Veyrolains pourraient ainsi rejoindre le centre-ville d'Annecy par le lac, sans reporter davantage de trajets sur une départementale déjà fragilisée par le trafic dévié.

Nous regrettons enfin de ne pas avoir pu porter ce sujet en conseil municipal avant la pause estivale : la séance du 6 juillet 2026 a été annulée quelques jours avant sa tenue par Mme le Maire, au motif qu'aucun sujet ne justifiait sa tenue. Un dossier de cette importance pour les Veyrolaines et les Veyrolains méritait pourtant d'être débattu avant la coupure estivale.